GRAND PRIX POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS 2026
APPEL À CANDIDATURE

La Fondation Charles Defforey – Institut de France, sise 23 quai Conti à Paris 6ème, fondation abritée par l'Institut de France, représentée par son Président, Monsieur Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, organise chaque année un concours, dénommé : « Grand Prix pour l'apprentissage du français ».

Le Grand Prix pour l'apprentissage du français organisé par la Fondation a pour but de récompenser une personne morale dont l'action participe à l'apprentissage de la langue française ou à son meilleur emploi. Ce prix est spécifiquement dédié à l'amélioration de la francophonie sur le territoire français (métropole et territoire d'outre-mer) comme vecteur essentiel de progrès social.

Le prix consiste en une dotation de cent mille euros (100 000 €).

Il est ouvert uniquement aux personnes morales (associations, ONG, *etc.*).

Le lauréat du Prix devra être présent ou représenté à la séance solennelle de remise des Grands Prix des Fondations de l'Institut de France qui se tiendra le mercredi 18 juin 2025 à 15 heures sous la Coupole de l'Institut (23 quai de Conti – 75006 Paris).

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- une lettre de candidature (1 page),
- une fiche de présentation du candidat et la description de ses actions entreprises dans le passé (5 pages maximum), accompagnées éventuellement d'une présentation d'un projet dont la dotation du Prix pourrait permettre la réalisation (2 pages),
- la liste des membres du conseil d'administration de l'organisme candidat,
- le curriculum vitae des dirigeants (1 page chacun)
- le compte de résultat de l'année précédente et le bilan

Ils sont à adresser par mail en un seul fichier PDF à prix@institutdefrance.fr
au plus tard le vendredi 13 février 2026.